

PROJET

Réseau des JM France et DLA

Les JM France, un réseau national d'envergure

Avec plus de cinquante pays, les JM France forment les Jeunesses Musicales *International*, la plus grande ONG en faveur de la musique, reconnue par l'UNESCO. Les JM France inventent depuis 70 ans la musique accessible à tous et en premier lieu aux jeunes. Chaque année sur le territoire, leur réseau composé de 1 200 bénévoles et partenaires culturels organise 2 000 spectacles et ateliers principalement sur le temps scolaire. Reconnues d'utilité publique, les JM France accompagnent ainsi plus de 400 000 spectateurs de 3 à 18 ans dans la découverte des musiques (actuelles, classiques, du monde), vecteur de culture et de citoyenneté.

Aujourd'hui, les JM France sont à la croisée des chemins. Leur action a fait la preuve de sa pertinence (et c'est toujours le cas !), notamment dans des territoires ruraux ou périurbains où l'offre est moindre, où le maillage culturel moins intense et peut-être moins doté professionnellement que dans les grandes agglomérations. Mais certaines associations doivent désormais opérer une évolution radicale afin de s'intégrer aux dynamiques territoriales. Il ne s'agit pas de remettre en cause leur capacité d'action sur le terrain -qui reste irremplaçable-, mais précisément de l'articuler systématiquement avec les acteurs locaux -notamment les centres culturels-, en lien avec les plans d'action et les stratégies de territoires et de publics des collectivités territoriales. Pour, ensemble, donner « accès » du plus grand nombre d'enfants et de jeunes à la musique.

En effet, on peut dire aujourd'hui qu'un tiers du réseau a vécu -voire vit encore- en relative autonomie sans avoir tenu suffisamment compte, sur ces dix dernières années, de l'évolution radicale du paysage culturel et des politiques publiques lancées par les collectivités locales en faveur de la culture, et en particulier du jeune public. C'est donc avec **certaines difficultés de positionnement** que cette partie du réseau se trouve en réelle difficulté, à l'inverse d'une autre partie du réseau bénévole qui a su engager ce « virage » partenarial.

Au-delà de ce constat, les JM France doivent se repositionner et être perçues non plus et seulement comme un diffuseur national (ce dans quoi on les identifie trop exclusivement le plus souvent) mais bien plus comme **un acteur structurant des territoires aux côtés des partenaires locaux**. La mission des JM France dépasse très largement le cadre de la diffusion dans la mesure où elles sont un maillon fondamental d'un réseau musical pour l'enfance et la jeunesse, notamment au titre :

- de la création musicale en « petites formes » (en tant que producteurs ou coproducteurs : 10 à 15 créations par saison),
- du repérage d'artistes (en 2015, mise en place de 10 auditions officielles en régions) et donc d'une identification de la ressource artistique au service des territoires,
- d'une ingénierie de projets notamment en matière d'action culturelle.

Cette évolution du positionnement, enclenchée et fortement encouragée par le ministère de la Culture (premier financeur public des JM France) ne va pas de soi dans les territoires. Elle nécessite **une prise de conscience du réseau, une pédagogie du changement, une formation des bénévoles, un recrutement de forces vives, une démarche de sensibilisation vis-à-vis des financeurs** des JM France locales voire parfois, ne nous le cachons pas, d'**une restauration de l'image des JM France** vis-à-vis des professionnels du secteur culturel que les DLA peuvent nous permettre d'aborder. Une expertise extérieure est souvent plus efficace que de longs discours venant du réseau ou du siège national...

La mobilisation du DLA

L'Union nationale souhaite ainsi fortement impulser la mobilisation de DLA pour accompagner ces changements, d'ores et déjà entrepris sur certains territoires. Les associations régionales JM France seront ainsi sans doute amenées en 2015 à solliciter les DLAR, pour la mise en place d'accompagnements collectifs régionaux, dans la mesure de leurs moyens et de leurs priorités d'intervention. L'Union nationale des JM France, adhérente de la Cofac¹, cherchera à capitaliser les accompagnements réalisés afin d'affiner sa connaissance de ses adhérents et construire les stratégies de réseau à venir.

Sur les territoires, plusieurs régions ont déjà été amenées à s'engager dans ces démarches auprès des DLA :

- Un accompagnement DLA s'est tenu durant deux années en Franche-Comté permettant de créer une dynamique associative forte, un repositionnement du projet global, une implication des bénévoles, la mise en place d'outils (notamment en gestion) et la consolidation de la structure par un engagement fort des collectivités locales. Ce DLA a d'ailleurs permis de mobiliser ensuite le FRDVA pour une formation en gestion des bénévoles.
- Dans le Nord-Pas-de-Calais, la démarche est aujourd'hui lancée.
- En Limousin, l'accompagnement est programmé.
- Les adhérents de Basse et Haute Normandie, de Rhône Alpes, de Lorraine, d'Aquitaine, de Bretagne (déjà accompagnés en 2008) ou de PACA sont fortement pressentis pour des accompagnements.

Une démarche homogène

Lorsque le DLAR et l'association régionale JM France se rapprochent, il sera intéressant de prévenir conjointement l'Union nationale JM France et le CRDLA Culture :

- L'Union nationale pourra en effet apporter des éléments de contexte au chargé de mission DLA.
- Le CRDLA Culture pourra apporter son appui à la réalisation du diagnostic, au montage du plan d'accompagnement et à la recherche des prestataires adaptés aux besoins et au territoire concerné.

A l'issue de l'accompagnement et avec l'accord des structures, les éléments produits pourront être transmis à l'Union nationale des JM France et au CRDLA Culture, en vue d'un travail de capitalisation et de valorisation.

Les DLAR pourront ainsi bénéficier des retours d'expériences des autres régions.

Contacts pour tout renseignement

JM France

Benoit Vuillon

JM France | 20 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

Tél. +33 (0)1 44 61 86 71 ou 06 16 25 91 93

bvuillon@jmfrance.org

Opale / CRDLA Culture

Lucile Rivera-Bailacq

45, rue des Cinq-Diamants, 75013 PARIS

Tél. +33 (0)1 45 65 20 00

lucile@opale.asso.fr

Avec le soutien de



¹ La Coordination des Fédérations des associations de Culture et de Communication (Cofac) est l'une des deux confédérations copilotes du CRDLA Culture